

RCS : ALBI

Code greffe : 8101

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ALBI atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 00038

Numéro SIREN : 433 518 784

Nom ou dénomination : L ET L ENERGIE

Ce dépôt a été enregistré le 08/07/2022 sous le numéro de dépôt 1940

L ET L ENERGIE
Société par actions simplifiée
au capital de 113 940 euros
Siège social : 14, avenue de la Martelle, 81150 TERSSAC
433 518 784 RCS ALBI

EXTRAIT DU
PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 juin 2022

QUATRIEME RÉOLUTION

Les mandats de la société KPMG, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société SALUSTRO REYDEL, Commissaire aux Comptes suppléant, étant arrivés à expiration, l'Assemblée Générale :

- décide de nommer en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027 :

La société MIDI-PYRENEES AUDIT
Société de Commissariat aux comptes,
Inscrite au tableau de la Compagnie de Toulouse
Domiciliée 35 rue Bernard Ortet - 31500 TOULOUSE
Immatriculée sous le numéro 528 566 516 RCS TOULOUSE

- prend acte que la Société n'est plus tenue de procéder à la désignation d'un Commissaire aux Comptes suppléant, en application des dispositions de l'article L. 823-1, I, alinéa 2 du Code de commerce modifié par la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

CINQUIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à Maître Benjamin LAGLEYRE, société d'Avocats ETIC, 55 avenue du Général de Gaulle – 47000 AGEN, pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

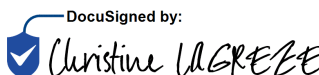
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
M. Yves LAGREZE

DocuSigned by:

F72BD932104749A...

La secrétaire
Mme Christine LAGREZE

DocuSigned by:

A5013429BB4D4BF...